

FORMATION

Préparation à l'examen professionnel

POUR L'ACCÈS AU CORPS DES INGÉNIEUR·ES ET ARCHITECTES D'ADMINISTRATIONS PARISIENNES

Le bureau de la formation de la direction des ressources humaines met en place à l'intention des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, des personnels de maîtrise d'administrations parisiennes et des techniciens des services opérationnels de la commune de Paris une préparation à l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieur·es et architectes d'administrations parisiennes **prévu en 2020**.

L'accès à cette préparation est subordonné à une sélection sur dossier, assurée par un comité ainsi qu'à l'accord du supérieur hiérarchique de l'agent.

Pour s'inscrire, il convient de compléter la fiche d'inscription, d'obtenir l'accord de son supérieur hiérarchique et le visa du responsable de formation de sa direction.

Le responsable formation, une fois accord et visas apposés, transmet la fiche d'inscription, par mail, au bureau de la formation de la direction des ressources humaines.

La date limite de transmission au bureau de la formation de la direction des ressources humaines est fixée au vendredi 13 septembre 2019



L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation à l'examen.

1 ACCÈS À LA PRÉPARATION

Les candidats à la préparation doivent :

- D'une part remplir les conditions d'accès à l'examen professionnel prévues dans le statut particulier du corps et avoir obtenu l'accord de leur supérieur hiérarchique.

ET

- D'autre part voir leur dossier retenu par le comité de sélection.

2 NATURE DES ÉPREUVES

ADMISSIBILITÉ			ADMISSION		
■ 1. Épreuve de connaissances techniques générales	Durée	Coef.	■ Entretien avec le jury - Exposé du candidat sur sa carrière 5 min - Entretien sur ses copies non corrigées aux deux épreuves d'admissibilité 15 min - Échange avec le jury 20 min	Durée	Coef.
	3 h	2		40 min	4
■ 2. Épreuve de connaissances techniques spécialisées Une spécialité au choix du candidat : - Génie urbain - Systèmes d'information - Bâtiment et urbanisme - Aménagement paysager - Santé et sécurité au travail - Santé publique et environnement	3 h	2			

3 CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA PRÉPARATION

- **Contenu** : préparation uniquement à l'épreuve de connaissances techniques générales, puis pour les admissibles, préparation à l'épreuve orale
- **Calendrier prévisionnel** : de novembre 2019 à mai 2020 (de 2 à 4 demi-journées maximum par semaine)
- **Ponctualité** : dans le cas de retards répétés un intervenant pourra refuser l'accès au cours
- **Assiduité** : 3 absences injustifiées pourront entraîner une exclusion du dispositif de formation

4 COMITÉ DE SÉLECTION ET CONTENU DU DOSSIER À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Le comité chargé d'examiner et de sélectionner les dossiers se réunira fin septembre. Les dossiers des candidats devront être constitués des éléments suivants :

- un document d'une page maximum décrivant ce que "j'ai compris du travail d'ingénieur à la Ville"
- un document de trois pages maximum rédigé par le candidat dans le cadre professionnel incluant un plan commenté et une présentation de données issues d'un travail sous Excel.

5 DÉPÔT DU DOSSIER AU COMITÉ DE SÉLECTION

Les documents composant le dossier de sélection doivent être transmis par les candidats eux-mêmes aux adresses mail suivantes :

michele.bocquet@paris.fr et lydie.yeye@paris.fr

et ce pour le vendredi 13 septembre 2019 au plus tard

Attention : la fiche d'inscription devra, quant à elle, transiter par le responsable formation de la direction du candidat.

6 RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Responsable pédagogique

- Michèle Bocquet : 01 42 76 67 24

Gestionnaire de formation

- Lydie Yéyé : 01 42 76 56 93

FICHE D'INSCRIPTION

à retourner, une fois l'accord du supérieur hiérarchique de votre direction apposé,
au bureau de la formation de votre direction **avant le vendredi 13 septembre 2019.**

Préparation à l'examen professionnel pour l'accès au corps des ingénieurs et architectes d'administrations parisiennes



L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription à l'examen. Il appartient aux agents de vérifier eux-mêmes auprès de leur direction qu'ils remplissent effectivement les conditions de participation à l'examen.

Informations importantes :

- Les agents doivent adresser par mail, au bureau de la formation de la DRH, à Michèle Bocquet et Lydie Yéyé au plus tard le vendredi 13 septembre 2019 :
 - un document d'une page maximum décrivant ce que "j'ai compris du travail d'ingénieur à la Ville"
 - un document de trois pages maximum rédigé par le candidat dans le cadre professionnel incluant un plan commenté et une présentation de données issues d'un travail sous Excel.
- L'ensemble des préparations à concours et examens professionnels est soumis à un décompte des heures CPF au réel de la présence dans la limite d'un plafond de 48 heures.

COORDONNÉES DE L'AGENT ET AFFECTATION

Nom Prénom

Grade Matricule (SOI)

Direction Bureau ou service

Adresse personnelle

Code postal Ville

E-mail personnel Téléphone

Adresse professionnelle

Code postal Ville

E-mail professionnel Téléphone

Un agent peut bénéficier au maximum de **deux préparations à cet examen par période de cinq ans.**

Préparation déjà suivie Oui Non Si oui, année(s)

ACCORD DU SUPÉRIEUR HIÉRARCHIQUE

Qui certifie que l'agent a les prérequis suivants :

- Capacité à rédiger des documents tels que comptes -rendus techniques et courts rapports
- Capacité à lire et commenter un plan
- Capacité à manier le pack bureautique minimum (Outlook, Word, Powerpoint)
- Capacité à manier et comprendre des données quantitatives (Excel)

Votre accord pour l'inscription de l'agent à cette préparation vaut certification de votre part que la personne possède ces prérequis.

Nom

Cachet du service et signature

Date

L'accord et le visa sont obligatoires, toute fiche incomplète sera rejetée.

VISA DU RESPONSABLE DE FORMATION DE VOTRE DIRECTION (voir liste au dos)

qui vérifie que l'agent remplit les conditions d'inscription et qui transmet la fiche d'inscription uniquement par mail aux adresses suivantes : lydie.yeye@paris.fr et michele.bocquet@paris.fr

Nom

Cachet du service et signature

Date

RESPONSABLES DE FORMATION

NOM	TÉLÉPHONE	DIRECTION
Dorothee Van Eynde Stéphanie Veneziano	01 42 76 52 48 01 42 76 53 44	Cabinet de la Maire - Hôtel de Ville - 75196 Paris R.P
Sophie Muhl Mohand Ait-Mouloud	01 44 67 16 70 01 44 67 16 29	CASVP - Centre d'action sociale de la Ville de Paris - 5 boulevard Diderot - 75012 Paris
Sandrine Trelet Marc Teixeira	01 42 76 85 68 01 42 76 85 71	DAC - Affaires Culturelles - 55 rue des Francs Bourgeois - 75004 Paris
Delphine L'Hour	01 71 19 20 13	DAE - Attractivité et emploi - 8 rue de Cîteaux - 75012 Paris
Marianne Boulc'h Julie Vassal Emmanuel Chevrot	01 42 76 42 10 01 42 76 42 83 01 42 76 47 62	DAJ - Affaires juridiques - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Ghania Fahloun Nathalie Gautier Marie Ley-Lepelletier Alexandra Amat Véronique Fafa	01 42 76 26 99 01 42 76 29 01 01 42 76 29 01 01 42 76 38 54 01 42 76 33 57	DASCO - Affaires scolaires - 3 rue de l'Arsenal - 75004 Paris
Bénédicte Vapillon	01 43 47 71 99	DASES - Action sociale enfance et santé - 94-96 quai de la Rapée - 75570 Paris Cedex 12
Cécile Berthelot Annaïg Abdemeziane	01 43 47 80 20 01 43 47 80 20	DCPA - Constructions publiques et architecture - Bédier Est 6-8 avenue de la porte d'Ivry - 75013 Paris
Jérémie Jourdain	01 42 76 73 36	DDCT - Démocratie, citoyens et territoires - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Laurence Naut Sébastien Gratacap	01 71 28 52 92 01 71 28 52 73	DEVE - Espaces verts et environnement - 103 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Julia Perret	01 42 76 48 18	DFA - Finances et achats - 7 avenue de la porte d'Ivry - 75013 Paris
Valérie Maldotti Fabienne Dufau	01 43 47 78 78 01 43 47 78 78	DFPE - Familles et petite enfance - 76 bis rue de Reuilly - 75012 Paris
Isabelle De Buyer Daniel Protopopoff	01 42 76 58 41 01 42 76 50 90	DICOM - Information et communication - 4 rue de Lobau - 75004 Paris
Sylvie Totolo	01 71 27 01 48	DILT - Immobilier, logistique et transports - 207 rue de Bercy - 75587 Paris Cedex 12
Fabienne Pitchouague Patrick Odwazny	01 42 76 27 47 01 42 76 35 56	DJS - Jeunesse et sports - 25 boulevard Bourdon - 75004 Paris
Sylvain Louvel	01 42 76 34 83	DLH - Logement et habitat - 103 avenue de France - 75013 Paris
Catherine Galloni d'Istria Sophie Villata Alain Villata	01 71 28 56 49 01 71 28 56 36 01 53 41 16 50	DPE - Propreté et eau - 103 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Annick Mesnard-Robbe	01 71 19 21 70	DPE/STEA - Propreté et eau - 27 rue du Commandeur - 75014 Paris
Isabelle Hammou	01 71 19 21 70	DPSP - Prévention, sécurité et protection - 3-5 rue de Cîteaux - 75012 Paris
My-Hanh Tran-Huu Laurence Cauet	01 42 76 54 73 01 42 76 60 50	DRH - Ressources humaines - 2 rue de Lobau - 75004 Paris
Jean-Baptiste Bertin	01 42 76 60 82	DRH/CMC - Centre mobilité compétences - 7 rue Mornay - 75004 Paris
Huguette Bremond Lucie Bertoux Virginie Douarche Pascale Bourgeois	01 42 76 44 21 01 42 76 74 26 01 42 76 61 79 01 42 76 51 03	DRH/Mission Management - 11 rue Audubon 75012 Paris
Eric Laborde	01 43 47 66 27	DSIN - Systèmes informations et numérique - 227 rue de Bercy - 75012 Paris
Stéphanie Chastel Aïsha Mehmood	01 42 76 39 53 01 42 76 24 23	DU - Urbanisme - 121 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Sandrine Hebrard Christine Tirel	01 40 28 73 50 01 40 28 70 31	DVD - Voirie et déplacements - 121 avenue de France - 75639 Paris Cedex 13
Laurence Berry	01 56 02 61 10	EIVP - 80 rue Rébeval - 75019 Paris
Marie-Laure Damblon	01 80 05 41 30	EPPM - 27 rue des Petites Ecuries - 75010 Paris
Sophie Gabillault Pierre Bahain	01 40 79 58 23 01 40 79 51 96	ESPCI - 10 rue Vauquelin - 75005 Paris
Stéphane Jillet	01 42 76 24 74	IG - Inspection générale - 7-9 rue Agrippa d'Aubigné - 75004 Paris
Sylvie Teyssseire	01 42 76 52 21	SGVP - Secrétariat général - Hôtel de Ville - 75196 Paris RP